



M.I.P.P. WORLDWIDE

FOR AN EVERLASTING PEACE



Le Parlement européen adopte un projet de loi pour réguler l'intelligence artificielle, page 23



«La paix est plus précieuse que tous les diamants du monde.»
- Marc Aurèle



Funérailles d'état de Silvio Berlusconi: des milliers de personnes rassemblés à Milan, page 22



L'importance de la cybersécurité pour la paix dans le monde, page 8

MIPP PROPOSE DEUX ÉTATS INDÉPENDANTS ET AUTONOMES POUR LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN.



L'interdiction des filets mono-filament en pêche : Un pas crucial vers la paix

Depuis des décennies, la communauté internationale s'efforce de promouvoir la paix à travers diverses initiatives. Parmi les domaines où la paix peut être favorisée, la protection de l'environnement occupe une place centrale. L'utilisation de filets mono-filament en matière de pêche a été identifiée comme une menace grave pour les écosystèmes marins et la biodiversité au Sénégal. C'est pourquoi l'article 30 du décret 98-498 du 10 juin 1998 a été adopté, interdisant strictement l'utilisation de ces filets nuisibles. Cette interdiction, renforcée par le code de 2015, constitue un progrès significatif vers la réalisation de la paix, à la fois pour les écosystèmes et les communautés qui en dé-

pendent.

1. Les dangers des filets mono-filament :

Les filets mono-filament sont fabriqués à partir de fils de nylon très fins et invisibles dans l'eau. Bien qu'ils puissent sembler être un outil efficace pour la pêche, leur utilisation présente des conséquences dévastatrices pour l'environnement marin. Ces filets sont souvent abandonnés ou perdus en mer, devenant ainsi des «filets fantômes» qui continuent à piéger et tuer des espèces marines pendant de nombreuses années. Les filets mono-filament capturent des poissons de toutes tailles, y compris des espèces menacées, ainsi que des tortues marines, des dauphins, des requins et d'autres animaux marins.

2. L'interdiction : une avancée majeure pour la protection des écosystèmes :

L'article 30 du décret 98-498 du 10 juin 1998 marque une étape cruciale dans la lutte contre l'utilisation des filets mono-filament. Cette réglementation a été renforcée par le code de 2015, qui interdit non seulement l'utilisation de ces filets, mais également leur importation, leur vente, leur achat et leur détention, sauf dérogation spéciale. Cette interdiction a été

largement soutenue par les organisations environnementales, les scientifiques et les pêcheurs responsables conscients de l'impact néfaste de ces filets sur les océans.

3. Les bénéfices pour les communautés de pêche :

En plus des avantages environnementaux, l'interdiction des filets mono-filament apporte des avantages socio-économiques aux communautés de pêche. En encourageant l'utilisation de méthodes de pêche durables et respectueuses de l'environnement, cette mesure favorise la préservation des stocks de poissons à long terme. Les pêcheurs qui adoptent des pratiques de pêche responsables peuvent ainsi garantir leur subsistance et celle des générations futures. De plus, en préservant la biodiversité marine, l'interdiction des filets mono-filament contribue à maintenir l'équilibre écologique des écosystèmes marins, ce qui est essentiel pour assurer la stabilité des activités économiques liées à la mer.

**Youssou Mané,
Etudiant**



L'importance de la bonne redistribution des bénéfices issus des exploitations minières et pétrolières pour le maintien de la paix et de la cohésion sociale

La redistribution équitable des bénéfices provenant des exploitations minières et pétrolières revêt une importance cruciale pour préserver la paix et favoriser la cohésion sociale pour tout Pays cherchant à se développer. Voici quelques raisons qui mettent en évidence l'importance de cette pratique :

- Prévention des conflits : La redistribution équitable des bénéfices issus des

industries minières et pétrolières contribue à réduire les tensions et les conflits potentiels en évitant les sentiments d'injustice et d'exclusion. En garantissant que les communautés locales bénéficient des richesses naturelles de leur région, on réduit les risques de disputes et de violences liées à l'accès

aux ressources.

- **Stabilité économique** : Une redistribution appropriée des bénéfices permet de renforcer la stabilité économique des pays dépendant des industries extractives. En investissant ces ressources dans des projets de développement économique durable, tels que la création d'emplois, la diversification économique et l'amélioration des infrastructures, on favorise la croissance économique et la résilience face aux chocs externes.

- **Lutte contre la pauvreté** : La redistribution équitable des bénéfices contribue à réduire la pauvreté en assurant que les revenus générés par les industries extractives profitent à l'ensemble de la population, en particulier aux communautés les plus vulnérables. Cela permet d'améliorer les conditions de vie et de renforcer la cohésion sociale en réduisant les inégalités.

- **Responsabilité sociétale des entreprises** : Une redistribution adéquate des bénéfices impose aux entreprises extractives d'assumer leur responsabilité sociétale. En contribuant financièrement au développement des communautés locales et à la résolution des problèmes sociaux, environnementaux et économiques causés par leurs activités, elles favorisent la confiance mutuelle et la stabilité sociale.

- **Renforcement de la confiance**

entre les parties prenantes : Une redistribution transparente et participative des bénéfices favorise la confiance entre les entreprises, les gouvernements et les communautés locales. En impliquant les parties prenantes dans le processus de prise de décision et en fournissant des informations claires sur l'allocation des ressources, on renforce la transparence et la légitimité des acteurs impliqués.

- **Promotion du développement durable** : Une redistribution adéquate des bénéfices offre l'opportunité d'investir dans des initiatives de développement durable, telles que l'éducation, la santé, les énergies renouvelables et la protection de l'environnement. Cela favorise un modèle de croissance économique plus équilibré, respectueux de l'environnement et socialement inclusif.

En résumé La redistribution équitable des bénéfices provenant des exploitations minières et pétrolières est essentielle pour maintenir la paix, promouvoir la cohésion sociale et favoriser un développement durable. En garantissant que les ressources naturelles profitent à tous, elle contribue à réduire les inégalités ; nous exhortons alors les dirigeants d'en tenir compte pour un avenir radieux.

Oumar Diallo,
Ingénieur Géologue



La bonne gouvernance : Fondement essentiel pour l'éradication des problèmes sociaux et économiques

La bonne gouvernance est cruciale pour lutter contre la pauvreté, la corruption, l'injustice, le chômage, la limitation des pouvoirs et d'autres problèmes préjudiciables à un pays. Elle assure un fonctionnement équitable des institutions et favorise le développement durable. Cela implique des politiques économiques équi-

tables, la transparence, la responsabilité et la lutte contre la corruption. Une gouvernance juste garantit l'égalité des chances, la participation citoyenne et la création d'emplois durables. Elle limite les pouvoirs excessifs et renforce la démocratie.

*Ibrahima Fall,
Etudiant*



Les avantages incontournables de l'utilisation efficace des systèmes d'information : Automatisation, Simplification et Émergence

L'utilisation efficace des systèmes d'information offre de nombreuses opportunités à tous les individus et surtout aux entreprises et les avantages de leurs activités. À un moment donné, vous pouvez vous mettre à l'abri de tous les efforts et perte de temps quotidienne juste en automatisant vos tâches grâce à des plateformes déjà modulées. *Il suffit de petits nombres de clics pour vous simplifier la vie

grâce aux TICs.

Et, cela implique quelconques domaines et activités dans tout le monde.

Se ressourcer des moyens informatiques dans toutes tes activités est une grande solution pour une émergence exponentielle vive.

*Amadou Ndiaye,
Ingénieur Informatique*



L'importance de la cybersécurité pour la paix dans le monde

La cybersécurité joue un rôle crucial dans l'appel à la paix mondiale en garantissant la protection des infrastructures et des données essentielles à la stabilité des nations. En sécurisant les réseaux informatiques et en prévenant les cyberattaques, on prévient les conflits potentiels résultant de la destruction ou de la manipulation d'informations vitales.

La cybersécurité favorise également la confiance entre les pays en protégeant les communications diplomatiques et les secrets d'État, ce qui est essentiel pour

des négociations pacifiques et la résolution des différends. En renforçant la protection des entreprises et des individus contre les cybercriminels, la cybersécurité encourage la prospérité économique mondiale, qui est un pilier fondamental de la paix. Enfin, en investissant dans l'éducation et la sensibilisation à la cybersécurité, on forme une société numériquement compétente et consciente des risques, créant ainsi un environnement plus sûr et pacifique pour tous.

*Seydina Aliou Ndiaye,
développeur*

KCI

*La maison des pauvres
et des orphelins*



M.I.P.P.
MOUVEMENT INTERNATIONAL POUR LA PAIX ENTRE LES PEUPLES

JUIN WEERU KCI

Élan de solidarité
Collectes de denrées alimentaires.

**THE MORE YOU GIVE
THE MORE YOU RECEIVE**

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTEZ-NOUS
+221 77 478 93 47/+221 77 627 75 84



M.I.P.P.

MOUVEMENT INTERNATIONAL POUR LA PAIX ENTRE LES PEUPLES

Hadiimu Salaam
Baye Moustapha Ousseynou Niass
Le Serviteur de la Paix

Jammo ak ñepp

24 DÉCEMBRE 2023
DE 16H A 20H

**Avec le Mouvement International
pour la Paix en les Peuples**

**AU
ROND POINT
UNITE 26**



— www.mippworldwide.org



PATRONAGE

Sous le haut Patronage du
Président de la République,
son Excellence Monsieur Macky Sall,
sous l'égide des Khalifes Généraux et des chefs religieux
du Sénégal,
sous la présidence d'honneur de tous les Ambassadeurs
accrédités à Dakar, sous la présence effective des
fondations, ONG et associations partenaire.
le MIPP (Mouvement International pour la Paix entre les
Peuples) vous invite à la conférence pour la paix qu'il
organise pour célébrer la journée internationale de la
paix.

DIMANCHE 24 DÉCEMBRE 2023
AU ROND POINT UNITE 26
DE 16H À 20H



**SEYDA MARIAMA NIAS
(MADINA BAYE NIAS)**



**SHERIFF ADRAAME AIDARA
(NIMZATT)**



**SERIGNE MAMOUNE IBRAHIM NIAS
(MADINA BAYE NIAS)**



**SERIGNE NDONGO LAYE
(LAYENNE)**



**IMAM D'ARKANZA
(USA)**



**ARCHEVÊQUE
THÉODORE-ADRIEN SARR**



**SERIGNE SOULEYMANE SECK
(TIEMABA)**



**EL HADJ YOUSOUF
(NIGERIA)**



**RABIN
(FRANCE)**



**SERIGNE MOULAY SY
(TIVAOUNE)**



**VAN SCOTT
(USA)**



**PROFESSEUR HAN
(USA)**



**PROFESSEUR AHMED
(NIGER)**



**SENATRICE
(USA)**



**DIRECTEUR DE LA CITE
(USA)**



**DIRECTEUR GÉNÉRAL DU
NEW MEXICAIN**



**DIRECTEUR DU COLLEGE
(USA)**



**ANCIEN AMBASSADEUR
AMÉRICAIN**



PRÉSENTATION

Le MIPP se veut un instrument de renforcement des actions de paix et de cohésion. Aussi, sert-il de motif de promotion d'idées et d'actions pouvant aider à sauvegarder le climat de paix. Né du seul souci d'aider à la préservation de la paix dans le monde, il se démarque de tout courant politique ou de propagande confessionnelle. Son action est juste un élan humaniste qui vient renforcer les actions de paix internationales.

MISSION

Comment faire la paix si les peuples ne se parlent pas ? A travers le dialogue et la discussion, s'offrir une tribune pour lancer un appel à la culture de la paix. Faire appel à la synergie par une démarche fédératrice de toutes les nations afin de construire une paix durable.



CONTACT

162, Sacre Coeur Extension-VDN BP: 28487. Dakar Medina

Tel: +221 33 860 27 27 | +221 77 639 55 42

+221 70 639 55 42 | +221 76 639 55 42

www.mippworldwide.org

mippworldwide@gmail.com

Citations



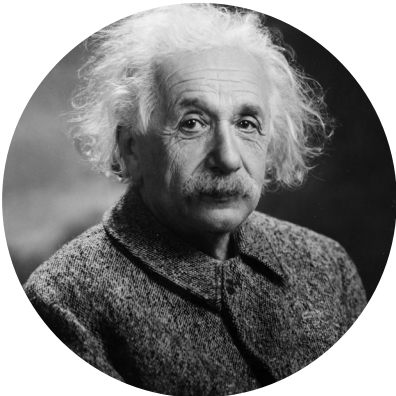
«La paix est le sourire de la vie dans le visage de l'âme.»

SRI CHINMOY



«La paix véritable est plus que l'absence de tension ; c'est la présence de justice.»

MARTIN LUTHER KING JR.



«La paix ne peut être maintenue par la force. Elle ne peut être atteinte que par la compréhension mutuelle.»

ALBERT EINSTEIN



«La paix ne signifie pas l'absence de conflit, mais la capacité à faire face aux conflits par des moyens pacifiques.»

RONALD REAGAN



KCI

Keur Cheikhal Islam
La maison des Pauvres et des Orphelins



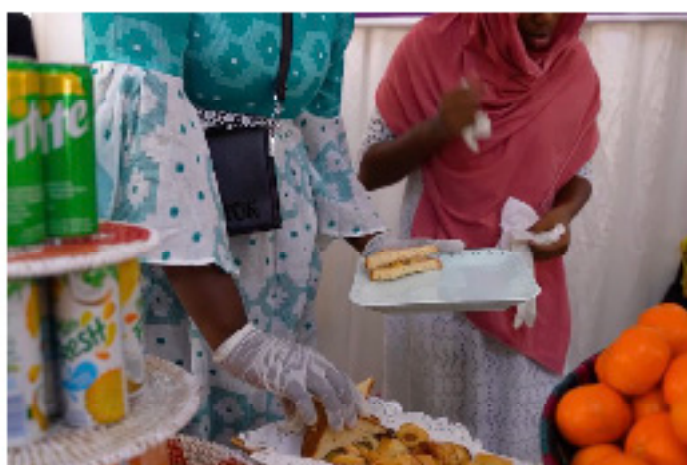
KS *Délices*



EMENTIEL



KS DELICES
TRAITEUR EVENEMENTIEL





KCI

Keur Cheikhal Islam
La maison des Pauvres et des Orphelins





WODD MA

SYMBOLE DE SOLIDARITE



BREAKING NEWS



Des milliers d'anonymes et de nombreux supporters de l'AC Milan se sont rassemblés pour assister aux obsèques de Silvio Berlusconi. L'ex-Chef du gouvernement italien s'est éteint à l'âge de 86 ans.



Au Sénégal, l'instabilité politique fait craindre pour la Tabaski. Quelque 810 000 moutons sont sacrifiés chaque année lors de la fête traditionnelle musulmane qui se tient dans deux semaines. Mais les éleveurs ont peur de les acheminer dans les grandes villes.



Le Haut-commissariat aux droits de l'homme de l'ONU s'inquiète de l'utilisation d'armes à feu lors des manifestations au Sénégal suite à la condamnation de l'opposant Ousmane Sonko. Seize décès ont été enregistrés et le Conseil national du patronat exprime des inquiétudes quant aux coûts des dommages pour les entreprises sénégalaises.

BREAKING NEWS



C'est dimanche dernier qu'Emmanuel

Macron a téléphoné à Macky Sall, signale Jeune Afrique. Le président français a « laissé entendre » à son homologue sénégalais « que la France pourrait l'appuyer s'il décidait de se tourner vers d'autres horizons à l'issue de son mandat actuel. Soit une manière diplomatique de l'encourager à ne pas briguer de troisième mandat », énonce ce journal en ligne.



Le gouvernement sénégalais a indiqué avoir ouvert une enquête sur des vidéos montrant des hommes armés en civil aux côtés des forces de défense et de sécurité durant les manifestations qui ont suivi la condamnation de l'opposant Ousmane Sonko. Elles ont fait 16 morts, selon le bilan officiel, 23 selon Amnesty International.



Les députés européens ont adopté à une très large majorité le projet de régulation de l'intelligence artificielle (IA) de la Commission européenne. C'est le coup d'envoi des négociations avec les États membres et l'exécutif pour finaliser la loi qui doit limiter les risques des systèmes de type ChatGPT. Ce travail de négociation commence ce mercredi 14 juin dans la soirée.



INSTITUT PACIFIK DU M.I.P.P.

Pour vos contributions financières

Orange money : 77 639 55 42

Wave : 77 639 55 42

Free-money : 76 639 55 42

Edité et publié la COPAP (Coopérative pour la Paix entre les
Peuples) 162, Sacré Coeur 3 Extension VDN
Tel: 33 860 27 27 - 77 847 01 87

Président: Cheikh Moustapha Ousseynou Niass
Rédaction en chef: Souleye Konté
Coordonnateur: Ismael Diouf

Comité de rédaction:
Cheikh Moustapha Ousseynou Niass, Souleye Konte, Cheikh
Lamine Kandji, Amadou Ndiaye,
Oumar Diallo, Ibrahima Fall, Youssou Mané, Seydina Aliou
Ndiaye.